CSADN Vernon - Déclaration en Préfecture 02643 du 25/09/1951 - Agrément Jeunesse et Sports : 17 100 du 05/09/1960 - N° Siret : 34036304300019

Tir à l'arc

2025 / 2026

Contact: Nicolas Guyllierminetti (président et entraîneur)
06.15.24.16.10 tiralarc.csadn@gmail.com

Nous proposons, à destination des débutants, des entraînements encadrés par des archers **bénévoles diplômés FFTA** (un entraîneur fédéral + un entraîneur fédéral en formation ainsi que deux assistants fédéraux).
Les entrainements se déroulent au **gymnase Ariane** (Av de l'industrie 27200 Vernon) ainsi que sur le **pas de tir extérieur de Vernonnet** (face au skate-park).
Pour les **jeunes débutants a partir de 8 ans** et **jeunes en perfectionnement**:
_Le lundi de 18h00 à 19h30
Pour les **adultes débutants** et **adultes en perfectionnement**:
_Le mercredi de 20h00 à 22h00
Des créneaux sont également dédiés aux **archers compétiteurs et loisir**:
_Le jeudi de 20h00 à 22h00
_Le samedi de 13h00 à 15h30
Le tir à l'arc est bien plus qu'un simple sport de précision : c'est une discipline complète, accessible à tous, qui développe à la fois le corps et l'esprit. Il renforce la concentration, la gestion du stress et la maîtrise de soi, tout en améliorant la coordination, l'équilibre et le tonus musculaire.
Ce sport individuel, mais aussi collectif en club, permet à chacun d'évoluer à son rythme, dans un cadre convivial et respectueux. Que ce soit pour le loisir ou la compétition, le tir à l'arc favorise le dépassement de soi, la confiance, et le plaisir du geste juste.

Grille tarifaire de la saison 2025 / 2026

Date de naissance	Avant le 31/12/05 inclus		Du 01/01/06 au 31/12/08	Du 01/01/09 au 31/12/15	A partir du 01/01/16
	Adultes			Mineurs	
CSDN + FCD	45 €			31	
Quote part section	45 €				
Licence FFTA*	Compétition	Loisir	Jeune		Poussin
	80 €	68 €	50 €		38 €
Total hors options	170 €	158 €	140 €	126 €	114 €
Options					
Forfait 1ère adhésion**	Obligatoire lors de la 1ère adhésion au CSADN. Comprend une inscription au premier concours débutants ou non + la 1ère distinction de l'archer				30 €
Location matériel	Mise a disposition du matériel pour toute la saison (non remboursable si restitution en cours d'année)				30 €

*: Tarif arrondi à l'euro supérieur par rapport au prix officiel

**: Adhésion soumise à validation du responsable pédagogique a l'issue de deux cours d'essais gratuits